



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DECISION N ° 2021-355 DU 20 SEPTEMBRE 2021
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

La directrice générale de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Louis-Marie GARD, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne VOETZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, du 25 au 29 octobre 2021.

La directrice générale,

Pour la Directrice Générale
et par délégation
Anne-Claire NÉRON
Directrice

Marie-Luce BOUSSETON